



Que se passe-t-il pour le nom des enfants

Par **stéph**, le **22/01/2010** à **16:05**

Bonjour,

Ma concubine et moi sommes ensemble depuis 15 ans. Nous souhaitons nous mariés prochainement. Les enfants (que l'on a eu ensemble) portent nos deux noms mais celui de ma concubine en premier. Nous voulons qu'ils prennent mon nom mais nous ne savons pas si cela se fait automatiquement après le mariage.

Pourriez-vous me renseigner à savoir si cela se fait automatiquement ou si une démarche est nécessaire. En vous remerciant d'avance.